



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.96/846/Part VI
17 août 1995

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME
DU HAUT COMMISSAIRE

Quarante-sixième session

ACTIVITES DU HCR FINANCEES PAR LES FONDS CONSTITUES AU MOYEN
DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES : RAPPORT POUR 1994-1995
ET PROJET DE BUDGETS-PROGRAMMES POUR 1996

PARTIE VI. AUTRES PROGRAMMES

(document soumis par le Haut Commissaire)

VI. AUTRES PROGRAMMES

A. Introduction

1. La présente section du document A/AC.96/846 est consacrée aux activités qui, tout en étant inscrites au budget du siège, intéressent l'ensemble du Haut Commissariat. Ces activités sont de trois ordres distincts : programmes de portée mondiale ou régionale, activités afférentes à l'exécution du programme et à l'appui administratif aux différents services du HCR, et activités de formation à l'intention du personnel du HCR et autre personnel. Une description plus détaillée de ces activités ayant été demandée, le présent document revêt un caractère à la fois descriptif et budgétaire et constitue la base de futurs documents budgétaires plus concis.

2. Les programmes de portée mondiale ou régionale sont exécutés au titre de programmes généraux et spéciaux concernant différents types d'assistance relatifs à des activités et des projets auxquels, en raison de leur volume modeste, aucun crédit spécifique n'a été affecté dans un pays ou une région quelconque ou qui ne justifient pas l'ouverture de crédits distincts. Dans la plupart des cas, l'assistance fournie vise à apporter un soutien à des personnes ou de petits groupes de réfugiés dans différentes régions du monde. Les activités exécutées dans le cadre de ces projets et qui n'ont aucun rapport avec la formation sont passées en revue plus loin dans la section B (Opérations).

3. Les activités de portée mondiale afférentes à l'exécution du programme et à l'appui administratif qui intéressent l'ensemble du HCR sont présentées dans la section C. Il s'agit actuellement d'activités de mobilisation préalable et d'intervention en cas d'urgence, d'un projet de système de gestion des carrières, de projets de système d'information et de télécommunication, d'un projet de système de gestion des avoirs et d'une Conférence pour la région des Grands Lacs tenue au Burundi.

4. La formation relevait auparavant des rubriques siège et bureaux extérieurs. Des modifications ont été apportées à la documentation afin que chacune des activités de formation, sa portée, ses objectifs et les coûts y relatifs soient formulés séparément dans le présent document aussi bien en ce qui concerne le personnel du HCR que le personnel extérieur. D'autres changements ont été introduits, notamment à l'égard du processus continu d'application de plusieurs recommandations faites dans le cadre de Partenariat HCR/ONG en action (PARinAC) tendant à associer davantage les partenaires d'exécution du HCR aux activités de formation tant comme bénéficiaires que comme partenaires. Les activités de formation, coordonnées par plusieurs groupes du siège, sont présentées séparément, à la section D ci-après.

5. On trouvera des données détaillées sur les dépenses et le budget des opérations dans le tableau ci-joint ainsi que dans les tableaux VI.4 à VI.9 figurant dans la deuxième partie de la Présentation générale des activités du HCR.

B. Opérations

1. Programmes généraux

a) Assistance d'urgence

i) Faits nouveaux survenus en 1994 et 1995

6. Le projet de formation à la gestion des situations d'urgence sert essentiellement à financer les activités de formation présentées plus loin aux paragraphes 105 et 106. En 1994, on a en outre, au titre du projet, acheté du matériel de visibilité et augmenté les stocks de matériel de télécommunication, d'ordinateurs, de logiciels, de toiles en plastique, et de trousseaux de fournitures de bureau, ainsi que le parc de véhicules. Photocopieurs, filtres à eau et coffres-forts ont été ajoutés à la liste des articles inclus dans les stocks d'urgence. Le Manuel des situations d'urgence est actuellement mis à jour et devrait être prêt avant la fin de 1995. A partir de 1995, l'achat de matériel de visibilité pour les situations d'urgence sera assuré dans le cadre du projet de campagne de sensibilisation du public (voir par. 31 et 40 ci-après).

7. Les frais d'entreposage des stocks d'urgence reconstitués au titre des projets par pays chaque fois que leur niveau baisse, ont été imputés à ce projet. Une allocation initiale de 250 000 dollars, prélevée à cet effet sur le Fonds extraordinaire pour 1994, a été ultérieurement portée à 400 000 dollars. Une allocation de 300 000 dollars imputée au Fonds extraordinaire pour 1995, servira à financer les frais d'entreposage en 1995.

ii) Budgets proposés pour 1996

8. En 1996, le projet de formation à la gestion des situations d'urgence portera uniquement sur les activités de formation; il est décrit au paragraphe 107 ci-après.

9. Les articles faisant partie des stocks d'urgence sont actuellement entreposés à Amsterdam (Pays-Bas), Iskenderun (Turquie), Doubaï (Emirats arabes unis), ainsi qu'au siège. Le volume des stocks et l'emplacement des lieux d'entreposage pour 1996 seront revus ultérieurement durant l'année en cours lorsque les estimations pour le programme auront été examinées, et un crédit approprié sera ouvert au titre du Fonds extraordinaire pour 1996.

b) Soins et entretien

i) Faits nouveaux survenus en 1994 et 1995

10. Des fonds ont été engagés en 1994 pour le projet relatif à la tenue et au développement des bases de données juridiques du HCR - activité qui a été intégrée en 1995 au projet relatif à la mise en place de bases de données et à la promotion de l'accès à ces bases au titre des crédits pour l'installation sur place des réfugiés, de façon à faciliter l'administration et le suivi des activités. Le projet visait à assurer la tenue à jour de l'information contenue dans les bases de données juridiques, une utilisation accrue des bases de données au siège et dans les bureaux extérieurs et la formation à

leur utilisation, ainsi que le développement des bases de données existantes. Le projet portait aussi sur la production de la publication Refugee Quarterly Survey, la mise à jour du Thésaurus international sur la terminologie des réfugiés et l'extension du Réseau électronique international sur les réfugiés (IRENE).

11. En 1994, l'assistance fournie à titre individuel aux réfugiés dans différents pays dans le cadre du programme soins et entretien a permis de répondre aux besoins d'environ 170 personnes dans 13 pays. L'allocation révisée correspondante pour 1995 a été augmentée de façon à financer le retour de quelque 90 Sahraouis réfugiés à Cuba dans leur premier pays d'asile, l'Algérie.

12. En 1994, des fonds ont été prélevés à l'appui des fonctions d'aide légale et de protection internationale et pour promouvoir la protection internationale des réfugiés dans différents pays. Le projet correspondant, administré par la Division de la protection internationale du HCR, a permis de financer des activités telles que la recherche et la publication dans le domaine juridique, l'aide légale aux réfugiés et l'obtention de documents d'identité. En 1995, ces activités, qui faisaient auparavant l'objet de deux projets distincts, ont été regroupées en un seul projet, ce qui a permis de simplifier les tâches administratives et d'améliorer le suivi. L'élément formation de ce projet est examiné aux paragraphes 102 et 103 ci-après.

13. L'allocation du projet assurance et inspection des biens pour 1994 a été portée à 74 000 dollars grâce à une réaffectation de fonds pour faire face à des dépenses supplémentaires résultant de l'accroissement du volume des achats au titre des programmes généraux. L'allocation révisée pour 1995 a également été relevée compte tenu de prévisions d'achats accrues. L'élément formation de ce projet est examiné aux paragraphes 169 et 170 ci-après.

14. En 1994, le projet relatif aux activités d'enregistrement portait sur l'achat de matériel d'enregistrement qui a été stocké au siège, l'amélioration du logiciel d'enregistrement et la production d'un manuel d'enregistrement destiné au personnel sur le terrain. Dans le cadre de ce projet, le HCR a continué, en 1995, d'assurer une formation à l'enregistrement et de fournir des services spécialisés et du matériel au titre des programmes par pays appelant d'urgence des opérations d'enregistrement. Le projet a trait aussi à la mise au point du logiciel d'enregistrement, ainsi qu'à l'amélioration de la collecte, du traitement et de l'exploitation de l'information tirée de l'enregistrement.

15. Les dépenses réalisées en 1994 au titre des activités juridiques non liées aux réfugiés ont été inférieures aux prévisions en raison de la diminution du nombre d'affaires juridiques soulevées dans les bureaux extérieurs du HCR. Le projet porte sur des services d'avocat devant les tribunaux de Gênes (Italie), et des services consultatifs concernant des transactions en Afrique du Sud. Il a, d'autre part, été procédé à l'achat d'ouvrages juridiques de référence. L'allocation initiale pour 1995 a été maintenue et continue de financer les services juridiques encourus en Italie, ainsi qu'au Royaume-Uni et aux Etats-Unis en ce qui concerne des services consultatifs en matière de droits d'auteur et une étude relative à des questions fiscales et caritatives.

ii) Budgets proposés pour 1996

16. L'allocation proposée pour l'assistance fournie à titre individuel aux réfugiés dans différents pays a été maintenue de façon à permettre à quelque 80 autres Sahraouis réfugiés à Cuba de retourner dans leur pays de premier asile en vue d'un éventuel rapatriement librement consenti d'Algérie au Sahara occidental.

17. Les crédits demandés au titre de l'aide légale et de la protection dans différents pays correspondent aux estimations révisées pour 1995 et permettront de financer des activités de recherche juridique et de promotion de la protection internationale des réfugiés. Les réfugiés seront, au besoin, aidés à payer les coûts des procédures judiciaires et administratives. En outre, le projet permettra d'aider les gouvernements à émettre des documents d'identité et de voyage. L'élément formation de ce projet est examiné au paragraphe 104 ci-après.

18. L'allocation au titre de la rubrique assurance et inspection des biens doit couvrir les frais d'assurance (43 %) et d'inspection (42 %) des biens expédiés dans le cadre des programmes relatifs aux réfugiés dans le monde entier. Le solde de l'allocation demandée (15 %) est destiné à la formation des fonctionnaires chargés des achats et du soutien logistique (voir par. 171 ci-après). Les frais d'assurance et d'inspection des achats au titre des projets relevant des programmes spéciaux sont imputés aux projets correspondants.

19. On se propose de poursuivre en 1996 des activités relevant de l'enregistrement qui consisteront à fournir, dans le cadre de différents programmes par pays, une formation et du matériel en matière d'enregistrement.

20. Une allocation au titre des questions juridiques non liées aux réfugiés, du même ordre que l'estimation révisée pour 1995, est demandée pour financer les frais de consultation et de représentation juridiques externes dans les domaines où le personnel juridique du HCR n'a pas les compétences requises. Elle couvrira aussi le coût des ouvrages juridiques de référence.

c) Rapatriement librement consenti

i) Faits nouveaux survenus en 1994 et 1995

21. En 1994, le projet relatif au rapatriement à titre individuel de réfugiés dans différents pays a permis à 413 personnes de retourner de leur plein gré de 38 pays de réinstallation/d'asile de différentes parties du monde dans leurs 30 pays d'origine. Il a fallu procéder à une réaffectation de ressources d'autres programmes pour porter le montant engagé de 160 000 à 214 000 dollars afin de pouvoir faire face au nombre croissant de demandes reçues à cet égard des bureaux extérieurs. L'allocation révisée pour 1995 a été augmentée jusqu'à concurrence des dépenses de 1994. A la fin de mai 1995, 189 réfugiés avaient déjà fait l'objet d'un rapatriement librement consenti.

22. En 1994, avec l'application de la clause de cessation de l'assistance aux réfugiés chiliens, le rapatriement des réfugiés chiliens et autres réfugiés latino américains s'est poursuivi à un rythme constant. Au total 227 réfugiés,

dont 204 Chiliens et 23 Salvadoriens, sont rentrés de leur plein gré dans leur pays. La majorité des réfugiés ont été rapatriés d'Australie, de la Fédération de Russie et du Canada. A la fin de juin 1995, sur les 200 réfugiés qu'il était prévu de rapatrier dans le cadre du projet de 1995, 61 étaient déjà retournés dans leur pays.

23. Les dépenses engagées en 1994 au titre du rapatriement librement consenti de Cambodgiens réfugiés dans différents pays autres que la Thaïlande complétaient les fonds alloués au programme spécial en faveur des personnes rapatriées au Cambodge. L'allocation initiale pour 1995 au titre de ce projet a été réaffectée à des activités visant à répondre à d'autres besoins urgents, et une petite allocation prélevée sur l'allocation générale pour le rapatriement librement consenti a permis de faire face aux quelques cas qui se sont présentés jusqu'à présent.

ii) Budgets proposés pour 1996

24. L'allocation demandée au titre des rapatriements à titre individuel de réfugiés à partir de différents pays est la même que celle résultant des estimations révisées pour 1995 qui avait été établie pour 360 personnes. Le projet couvre les frais de transport, l'appui financier pour l'obtention de documents de voyage et de visas, les frais de transit et les frais de vaccination.

25. Bien que, selon la clause de cessation, l'assistance aux réfugiés chiliens doive prendre fin le 1er août 1995, une allocation est demandée au titre du rapatriement de réfugiés chiliens et autres réfugiés latino-américains, en vue de poursuivre le programme de rapatriement librement consenti de réfugiés latino-américains vulnérables et sans ressources, dont le nombre a été estimé à 100.

26. Le programme spécial en faveur des personnes rapatriées au Cambodge devant prendre fin, une allocation est demandée pour le rapatriement de réfugiés cambodgiens à partir de différents pays; elle couvrira les frais de transport des réfugiés, notamment ceux qui seront rapatriés d'autres pays d'Asie du Sud-Est.

d) Installation sur place

i) Faits nouveaux survenus en 1994 et 1995

27. En 1994, dans le cadre du projet relatif à la mise au point et à la diffusion de bases de données sur la protection, l'accent a été mis sur le développement du réseau de spécialistes régionaux, l'élargissement du champ de la recherche et l'amélioration des moyens dont dispose le HCR pour répondre aux demandes d'informations. En 1995, pour simplifier la gestion de ce projet, qui vise à mettre en place une base d'information générale pour la protection internationale des réfugiés, on y a intégré l'élément soins et entretien des activités. Les bases de données REFINT (instruments internationaux), REFCAS (cas constituant un précédent), REFLEG (législations nationales), REFINFO (information sur les pays) et REFLIT (écrits sur les réfugiés) ont été lancées sur Internet. L'élément formation de ce projet, administré par le Centre de

documentation sur les réfugiés du HCR, est examiné aux paragraphes 126 et 127 ci-après.

28. Des activités initiales en vue de l'élaboration de la Situation des réfugiés dans le monde, 1995, ont été réalisées en 1994. Dans le cadre de ce projet, qui est géré par le secrétariat, un comité consultatif d'experts externes composé de 10 personnes s'est réuni à deux reprises à Genève pour définir le schéma de cette publication. La planification, la production et la promotion des versions allemande, anglaise, espagnole, française, italienne et japonaise se poursuivent actuellement et la publication sera mise au point en novembre 1995. Les ressources affectées à ce projet serviront aussi à financer l'achat à un tarif préférentiel auprès des éditeurs commerciaux de la publication des exemplaires dont a besoin le HCR, ainsi que les activités de diffusion et de promotion du HCR.

29. Le projet relatif aux activités de formation a porté à la fois sur la participation du personnel extérieur au HCR au programme de formation dont il est question aux paragraphes 143 à 168 ci-après et sur l'élaboration de matériels pour la formation sur le terrain. En 1994, il a été produit des matériels écrits comprenant 16 textes et guides sur des thèmes tels que la protection, le rapatriement librement consenti, la sécurité et les communications radio. Il a été en outre produit 10 films vidéo sur l'enregistrement, la sécurité, la protection et la participation des réfugiés, la distribution de vivres et le travail des équipes d'intervention d'urgence. Il sera produit en 1995 le même nombre de matériels écrits et audiovisuels. Parmi les matériels écrits produits avant la fin juin figuraient des textes sur les droits de l'homme et la protection des réfugiés, la version russe de la publication "UNHCR and its partners in Europe" (Le HCR et ses partenaires en Europe) et les versions françaises de "Negotiation Skills" (Techniques de négociation) et "Travailler avec les mineurs non accompagnés au sein des communautés". Une cassette vidéo sur la détermination du statut de réfugié : interprétation et procédures a été filmée en Turquie, et deux autres sur la distribution de vivres et les questions de sécurité ont été produites au Burundi et à Goma (Zaïre).

30. Dans le cadre du projet d'assistance aux réfugiés handicapés, 61 personnes ont bénéficié d'une assistance à la demande des bureaux extérieurs. Bien que l'allocation pour 1994 n'ait pas été entièrement utilisée, l'allocation révisée pour 1995 n'a pas été réduite compte tenu du caractère spécifique des demandes des bureaux extérieurs.

31. L'allocation révisée pour 1995 au titre de la campagne de sensibilisation aux problèmes des réfugiés est supérieure aux estimations initiales pour 1995.

32. En 1994 et 1995, une série d'études d'évaluation ont été menées conjointement avec des consultants externes parce que le HCR ne disposait pas des compétences techniques requises ou que le personnel du Service d'inspection et d'évaluation devait effectuer d'autres missions ou avait d'autres engagements. En 1994, des évaluations telles que "Review of Food Distribution" (Examen de la distribution de vivres), "Evaluation on Resettlement Policies and Practices" (Evaluation des politiques et des pratiques en matière de réinstallation) et "Cross-mandate Operations" (Opérations relevant de plusieurs mandats) ont été entreprises avec l'aide

de consultants externes. Sur les six évaluations que devaient effectuer les consultants en 1995, deux - "Recurring Lessons from Recent Emergencies" (Enseignements récurrents des récentes situations d'urgence) et "Women Victims of Violence" (Femmes victimes d'actes de violence) ont été achevées. Une autre évaluation intitulée "Review of Staff Stress" (Examen du stress du personnel) est en cours d'achèvement.

33. En 1994 et 1995, il a été recruté dans le cadre du projet de services consultatifs techniques aux bureaux extérieurs des consultants externes appelés à donner des conseils techniques aux bureaux extérieurs pour l'exécution de leur programme. En outre, le projet a permis d'établir des directives techniques et des documents de recherche. Les estimations révisées pour 1995 sont supérieures à l'allocation initiale pour la même année, les activités de formation destinées aux fonctionnaires extérieurs au HCR, dont il est question aux paragraphes 114 et 115 ci-après, ayant été incluses dans ce projet.

34. Il est rendu compte aux paragraphes 117 à 119 ci-après des activités de formation entreprises dans le cadre du projet de formation à la planification orientée vers la population (POP) pour 1994 et 1995. D'autres activités consacrées à la production de nouveaux matériels pour la formation à la planification orientée vers la population, telle que le "Handbook for People Oriented Planning at Work: Using POP to Improve UNHCR Programming" (Manuel de la planification orientée vers la population : comment se servir de la POP pour améliorer la programmation au sein du HCR). En outre, les matériels de formation à la planification orientée vers la population ont été traduits en arabe et en russe.

35. Le nouveau projet du HCR relatif aux activités des ONG permet au Haut Commissariat de prendre en charge une partie des frais de participation des ONG aux réunions et d'autres dépenses connexes.

iii) Budgets proposés pour 1996

36. Dans le cadre du projet relatif à la mise au point et à la diffusion de bases de données sur la protection, le HCR continuera d'améliorer la qualité de l'information disponible et d'en augmenter la quantité en développant ses bases de données et en étendant le réseau de spécialistes régionaux qui lui communiquent des rapports écrits et des informations à jour sur les pays d'origine et d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile. Le projet permettra en outre de produire la publication du Centre de documentation sur les réfugiés intitulée "Refugee Survey Quarterly", de mettre à jour les versions espagnole et française du Thésaurus international sur la terminologie des réfugiés et de développer le Réseau électronique international sur les réfugiés (IRENE), dont il est recommandé de faire le moyen de communication électronique entre les ONG et le HCR. Le projet portera également sur les activités de formation dont il est question au paragraphe 128 ci-après.

37. L'allocation demandée pour la production de la publication Situation des réfugiés dans le monde permettra de poursuivre les efforts de promotion ainsi que les travaux de recherche préliminaires en vue du troisième numéro de cette publication qui devrait paraître en 1997.

38. Comme on le verra plus loin, aux paragraphes 143 à 168, le projet relatif aux activités de formation a pour objectif non seulement d'assurer la formation du personnel extérieur au HCR mais aussi d'améliorer l'efficacité des partenaires d'exécution du HCR en produisant des matériels écrits et audiovisuels sur des questions intéressant le HCR en tant que documents d'étude, d'information ou documents de base pour des ateliers. A cet effet, un crédit est prévu pour la production de 16 textes et guides ainsi que 10 films vidéo.

39. L'allocation demandée au titre de l'assistance aux réfugiés handicapés est du même montant que l'estimation révisée pour 1995. Le projet vise à répondre à des demandes ponctuelles faites par différents pays et à financer les évacuations médicales en vue d'interventions chirurgicales, les frais d'hôpital et les honoraires de médecins, les soins, l'achat de médicaments ainsi que les frais de voyage entre le pays d'asile et le pays où est fournie l'assistance médicale requise.

40. Le projet de campagne de sensibilisation du public aux problèmes des réfugiés vise en 1996 à promouvoir les buts globaux du HCR en la matière en faisant connaître aussi amplement que possible la situation des réfugiés et l'action du Haut Commissariat, en favorisant la lutte contre toutes les formes de xénophobie, de racisme et de mauvais traitements dont sont victimes les demandeurs d'asile et en appuyant les efforts de collecte de fonds. Dans le cadre de ce projet, on fera ainsi de la publicité dans la presse écrite ainsi qu'à la radio et à la télévision, on produira et on posera des affiches dans les rues et les transports publics, on établira et on distribuera des matériels éducatifs et d'information et on lancera des programmes visant à sensibiliser les groupes internationaux de scouts et des groupes universitaires et à apporter un soutien logistique aux groupes internationaux de jeunes cherchant à recueillir des fonds en faveur des réfugiés.

41. L'allocation demandée pour 1996 au titre des études d'évaluation, légèrement inférieure aux estimations révisées pour 1995, servira à appuyer l'évaluation systématique de différentes activités du HCR. Ces évaluations visent à fournir aux responsables des informations sur les résultats des programmes qu'ils pourront mettre à profit pour améliorer la planification et l'exécution des activités, aussi bien dans les bureaux extérieurs qu'au siège. Selon les prévisions, six évaluations appelleront le concours de consultants externes.

42. Le projet de services consultatifs techniques sur le terrain a pour objectif d'établir et de produire des directives et des manuels et d'améliorer la capacité technique de planification avec le concours de consultants externes dans tous les domaines où le HCR ne dispose pas des compétences requises. Des connaissances spécialisées sont nécessaires dans des domaines tels que la santé, la nutrition, l'eau, l'infrastructure et les services communautaires. Dans le cadre du projet, des ressources seront en outre affectées à l'organisation d'ateliers sur les questions techniques. L'élément formation de ce projet est examiné au paragraphe 116 ci-après.

43. S'agissant de la formation à la planification orientée vers la population (POP), les activités consacrées exclusivement à cet élément se poursuivront en même temps que les efforts visant à en intégrer les principes dans toutes

les autres activités de formation. Le projet prévoit également l'amélioration des matériels et l'établissement de monographies pour faciliter la formation. L'élément formation de ce projet est examiné aux paragraphes 120 et 121.

44. L'allocation demandée pour le projet relatif aux activités des ONG est du même ordre que l'allocation révisée pour 1995 et servira à financer la participation des ONG aux réunions ainsi que la contribution du HCR à différentes activités menées par certaines ONG.

e) Réinstallation

i) Faits nouveaux survenus en 1994 et 1995

45. Le projet relatif à la réinstallation à titre individuel de réfugiés à partir de différents pays, qui relève de la Section de la réinstallation, a permis de financer les frais de voyage de réfugiés vers des pays de réinstallation lorsque les intéressés eux-mêmes ne pouvaient pas les couvrir et que les pays de réinstallation ne les prenaient pas à leur charge. Les frais de regroupement familial ont été aussi couverts dans le cadre de ce projet. En 1994, 2 128 personnes, dont 33 % de femmes et 32 % d'enfants, ont été transférées de 69 pays. Les frais de transport de 496 réfugiés somalis entre le Kenya et la Nouvelle-Zélande ont absorbé 46 % de cette allocation. Par ailleurs, 507 autres personnes se sont rendues de l'Ethiopie au Royaume-Uni.

46. En 1994, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a organisé des cours de langues aux réfugiés en cours de réinstallation dont ont bénéficié 842 personnes devant être réinstallées dans des pays anglophones (alors que le nombre de bénéficiaires prévu dans le cadre des projets pour 1994 et 1995 était de 750). Cette formation, assurée en vertu d'un accord tripartite entre le HCR, les Etats-Unis d'Amérique et l'OMI, a été dispensée en Grèce, en Autriche et dans l'ex-Yougoslavie.

ii) Budgets proposés pour 1996

47. L'allocation demandée au titre de la réinstallation à titre individuel de réfugiés à partir de différents pays a été augmentée de façon à prendre en compte les activités de formation destinées au personnel extérieur au HCR comme indiqué au paragraphe 134 ci-après, et servira essentiellement à financer la réinstallation des réfugiés admis dans des pays tiers.

48. Il est proposé de poursuivre en 1996 les cours de langues aux réfugiés en cours de réinstallation. L'accent sera mis sur la formation linguistique des réfugiés bosniaques en Croatie, en Slovénie et en Serbie (République fédérative de Yougoslavie).

2. Programmes spéciaux

a) Projets opérationnels

i) Faits nouveaux survenus en 1994 et 1995

49. La situation du Compte d'éducation est examinée dans la Présentation générale des activités du HCR (A/AC.96/845).

50. Au titre du Programme Albert Einstein-Initiative universitaire allemande pour les réfugiés (DAFI), il a été attribué en 1994 des bourses pour effectuer des études dans des établissements universitaires ou autres établissements d'enseignement supérieur à 1 070 réfugiés. Une part de cette contribution est utilisée dans le cadre de projets régionaux spécifiques (couvrant l'Afrique occidentale et les parties nord et sud de l'Amérique latine) et la plus grande part est allouée aux "Autres programmes" (intéressant le reste du monde). Au total, quelque 2,26 millions de dollars ont été engagés pour les quatre projets du DAFI. Les estimations révisées pour 1995 établies pour les quatre projets, y compris les "Autres programmes", s'élèvent à 2,6 millions de dollars et concernent quelque 1 050 bénéficiaires.

ii) Budgets proposés pour 1996

51. Le Gouvernement allemand a renouvelé sa contribution au programme DAFI et le montant des estimations initiales pour 1996 est le même que le montant révisé pour un nombre similaire de bénéficiaires. L'accent continuera d'être principalement mis sur l'Afrique, et les réfugiés recevront surtout un enseignement en Sierra Leone, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Ghana. La plupart des réfugiés étudiant dans ces pays sont originaires du Libéria, de la Somalie, du Rwanda et du Burundi. Les réfugiés du Bhoutan et du Myanmar constituent aussi d'importants groupes de bénéficiaires.

b) Autres fonds fiduciaires

i) Faits nouveaux survenus en 1994 et 1995

52. L'aide alimentaire aux réfugiés/rapatriés et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays est régie par un mémorandum d'accord entre le PAM et le HCR, aux termes duquel le HCR ne fournit que des aliments complémentaires pour les opérations alimentaires destinées aux réfugiés/rapatriés. Le HCR fournit en outre des vivres de base pour des groupes de moins de 5 000 personnes, sauf dans des circonstances spéciales, en consultation étroite avec le PAM. Les dépenses alimentaires à la charge du HCR sont imputées soit sur le budget des dépenses alimentaires extrabudgétaires (dépenses alimentaires non prévues dans les programmes par pays), qui ont atteint quelque 8,6 millions de dollars en 1994, soit sur les différents programmes par pays, à concurrence de quelque 17,3 millions de dollars en 1994.

53. Conformément au nouveau mémorandum d'accord, le PAM assure la livraison de vivres jusqu'aux points de livraison élargis et les coûts des opérations de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM) sont directement à sa charge. Les opérations de TIEM se rapportant à des livraisons de vivres

fournies par le HCR sont couvertes au titre des différents programmes par pays ou des dépenses alimentaires extrabudgétaires.

54. En 1994, le HCR a fourni, en espèces ou en nature, quelque 27 millions de dollars pour l'aide alimentaire. Ce chiffre inclut quelque 8,6 millions de dollars engagés en 1994 au titre des dépenses alimentaires extrabudgétaires et des dons en espèces pour les opérations de TIEM, dont le montant estimatif s'est établi à 1,1 million de dollars. Des 27 millions de dollars susmentionnés, 63 % ont été alloués à des pays africains, 13 % à des pays asiatiques et 18 % à l'ex-Yougoslavie. Le reste a été attribué à des pays d'Amérique latine, du Moyen-Orient et de la Communauté d'Etats indépendants (CEI). Les contributions apportées au HCR par des donateurs en 1994 ont représenté quelque 36 000 tonnes d'aide alimentaire.

55. En 1994, le PAM a livré au titre de l'aide alimentaire 1 735 085 tonnes de vivres d'une valeur de 633 282 573 dollars (y compris les frais d'expédition et les achats sur place). Une partie de ces livraisons, soit 988 998 tonnes d'une valeur de 415 018 918 dollars, a été fournie pour des opérations d'urgence et la partie restante pour des opérations prolongées (ou en cours). Ces chiffres représentent l'aide fournie par le PAM pour les opérations concernant les réfugiés/rapatriés, d'une part, et les personnes déplacées, d'autre part.

56. Le montant des estimations révisées pour 1995 au titre des dépenses alimentaires extrabudgétaires a été fixé à 10 millions de dollars car l'on prévoit que les besoins en la matière seront du même ordre que ceux de l'année précédente.

57. Une augmentation des stocks prévus pour les secours d'urgence a été prévue au titre de la préparation aux situations d'urgence, sous réserve des contributions spéciales requises.

58. Le projet de campagne de sensibilisation du public est financé par les programmes généraux et un fonds fiduciaire.

59. Les activités de collecte de fonds auprès du secteur privé, qui relèvent du Service de recherche des fonds, ont consisté principalement à s'adresser directement par courrier à des donateurs privés. La base de données sur les donateurs établie en 1993 a été élargie en 1994 et des lettres ont été envoyées à un nombre plus élevé de donateurs privés. Le montant net des ressources provenant de sources privées a atteint quelque 2,3 millions de dollars en 1994. La poursuite de ces activités en 1995 est à l'examen.

60. Les montants figurant sous Autres fonds fiduciaires intéressent plusieurs projets financés par des fonds d'affectation spéciale et couvrent diverses activités, notamment des évaluations techniques visant à établir des liens entre l'aide classique aux réfugiés et les programmes orientés vers le développement pour promouvoir des solutions durables pour les réfugiés et les rapatriés, des études de faisabilité en vue de concevoir et d'élaborer des projets dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'assainissement, de l'eau, de la création d'activités génératrices de revenu et de l'éducation. Il en est de même d'un projet tendant à encourager la gestion écologiquement rationnelle des programmes en faveur des réfugiés. En 1995, un colloque sur la

santé génésique a été organisé avec la participation d'organismes des Nations Unies tels que l'UNICEF et le FNUAP. Des détails sont fournis dans la troisième partie de la Présentation générale des activités du HCR.

ii) Budgets proposés pour 1996

61. En ce qui concerne les dépenses alimentaires extrabudgétaires, les plans alimentaires définitifs pour 1996 seront établis en septembre 1995. Avant de présenter toute demande d'aide alimentaire en espèces ou en nature, le HCR examine les plans alimentaires des différents pays, en consultation avec des nutritionnistes et le Service de recherche des fonds. Etant donné la poursuite des opérations de distribution de vivres à des groupes de moins de 5 000 personnes, on prévoit que l'assistance alimentaire restera en 1996 au même niveau qu'en 1995.

62. Le projet relatif à la campagne de sensibilisation du public, financé par le biais des activités de recherche de fonds menées par le HCR auprès du secteur privé, sera poursuivi en 1996 comme indiqué au paragraphe 40.

63. On poursuivra d'autre part en 1996 l'évaluation technique, les études de faisabilité et les activités de suivi liées aux conclusions du colloque sur la santé génésique, décrites plus haut sous la rubrique Autres activités.

c) Activités spéciales

i) Faits nouveaux survenus en 1994 et 1995

64. Le projet relatif au matériel de sensibilisation du public prévoit l'achat et la vente de produits d'information du HCR et vise à permettre au Haut Commissariat de produire des articles portant la marque du HCR, d'accroître la vente et de sensibiliser ainsi le public aux questions concernant les réfugiés.

65. Les programmes régionaux spéciaux figurant dans le tableau budgétaire relatif aux "Autres programmes" sont des projets administrés par le siège du HCR, décrits dans les sections pertinentes sur les différents pays et régions. Ils comprennent l'assistance d'urgence fournie aux réfugiés burundais et rwandais dans la région des Grands Lacs, une campagne d'information sur les mines destinée aux réfugiés mozambicains, un programme d'information sur le rapatriement en Bosnie-Herzégovine, le rapatriement de réfugiés cambodgiens à partir de différents pays, le rapatriement de réfugiés indochinois dans le cadre du Plan d'action global pour les réfugiés indochinois (PAG) et le rapatriement librement consenti de Sud-Africains réfugiés dans différents pays africains.

ii) Budgets proposés pour 1996

66. L'objectif du projet relatif au matériel de sensibilisation du public est de mieux faire connaître le Haut Commissariat en produisant et en vendant des produits portant la marque du HCR. Du matériel d'information mettant en évidence le HCR sera également utilisé pendant les opérations d'urgence. Les produits du HCR seront vendus à son siège et dans tous ses bureaux

extérieurs. A la fin de 1995, la boutique d'information deviendra aisément accessible au public au nouveau siège du HCR, rue de Montbrillant.

67. Les programmes spéciaux figurant dans le tableau ci-joint sont des projets régionaux administrés par le siège du HCR, dont il est rendu compte dans les sections consacrées aux différents pays ou régions.

C. Coûts afférents à l'exécution du programme et à l'appui administratif

68. Le texte ci-après porte sur les activités de caractère général relatives à l'exécution des programmes et/ou à l'appui administratif, dont la gestion est assurée par le siège du HCR. Il est rendu compte desdites activités financées tant au titre des programmes généraux que des programmes spéciaux.

1. Section de préparation et d'intervention
en cas de situation d'urgence

a) Objectifs généraux

69. L'objectif majeur de la Section de préparation et d'intervention en cas d'urgence, relevant de la Division des programmes et de l'appui opérationnel, est d'accroître et de maintenir l'état de préparation et d'intervention du HCR en cas de situation d'urgence. Les activités opérationnelles sont financées par le Fonds extraordinaire ou les budgets opérationnels des différents pays, et des fonds additionnels sont alloués pour permettre à la Section d'améliorer les systèmes, les procédures, les instruments et les moyens dont dispose le HCR pour faire face aux situations d'urgence.

70. Les activités suivantes de la Section font ressortir les buts recherchés :

- mobilisation rapide de personnel interne et externe dûment expérimenté et formé, possédant les qualités requises pour les interventions d'urgence;
- création, entretien et coordination d'autres ressources utiles pour les situations d'urgence, telles que le stockage de matériel destiné à appuyer le personnel et les activités d'assistance aux réfugiés;
- élaboration d'outils - manuels, principes directeurs et procédures - permettant de rationaliser la préparation et l'intervention en cas de situation d'urgence;
- fourniture de conseils et d'un appui opérationnel au siège pendant les opérations d'urgence;
- liaisons extérieures avec d'autres services d'intervention d'urgence, d'autres organismes des Nations Unies et les ONG pour mettre en commun les données d'expérience et contribuer à l'amélioration des dispositifs de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence.

b) Dépenses engagées en 1994

71. Pour la Section de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence 1994 a été une année de consolidation. C'était la troisième année où elle jouait un rôle technique élargi et avait une capacité opérationnelle. Dès le début de 1994, elle avait mis en place la plus grande partie de son personnel de réserve, de ses stocks de secours d'urgence, de ses dispositifs concernant le personnel de réserve ainsi que quelques instruments/principes directeurs pour ses opérations. La Section, et par extension le HCR, avait recensé et mis pleinement à l'épreuve des ressources de nature à améliorer sa capacité d'intervention et de réaction en cas d'urgence tout en écartant les moyens qui n'étaient manifestement ni viables ni durables. La liste de personnel prévu pour l'équipe d'intervention en cas de situation d'urgence, qui permettait de mobiliser rapidement des fonctionnaires formés et expérimentés du HCR, a été modifiée et comprend maintenant deux listes de personnel en état d'alerte pour une période de six mois. La gestion d'un stock central d'articles de première nécessité pour l'assistance aux réfugiés et l'appui au personnel ainsi que la gestion du personnel technique de réserve ont été confiées à des sections techniques appropriées où les ressources sont administrées efficacement par des fonctionnaires spécialisés. Pendant leur période de non-affectation, les responsables des opérations d'urgence ont entrepris des activités visant à améliorer la capacité d'intervention et de réaction en cas de situation d'urgence. Ils ont donc participé à la mise en place du nouveau système de recherche de produits de base, à l'élaboration et à l'expérimentation sur le terrain de principes directeurs concernant l'enregistrement des réfugiés et à des activités visant à accroître l'efficacité des administrateurs de zone géographique. Ils ont facilité les activités de formation et y ont participé, tout en contribuant à l'amélioration des capacités administratives par le biais de la formation et d'affectations dans divers services administratifs et bureaux extérieurs. Les dépenses de 1994 sont restées en deçà des estimations révisées.

c) Estimations révisées pour 1995

72. Ayant établi et renforcé nombre des dispositifs d'intervention en cas d'urgence et s'étant assuré de leur efficacité dans des conditions extrêmes, le HCR s'attache davantage à systématiser les activités en matière de capacité d'intervention en cas d'urgence, notamment la planification. En 1995, il continue donc d'améliorer ses dispositifs d'intervention d'urgence en les incorporant dans sa planification annuelle. A ce titre, la Section de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence facilite la planification des interventions d'urgence par pays (en juin 1995, des réunions ont été organisées en République de Corée, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et en Albanie). Ces expériences faciliteront l'élaboration de principes directeurs relatifs à la planification des interventions d'urgence. D'autres principes directeurs ou manuels en cours d'élaboration en 1995 portent sur la distribution des produits alimentaires et non alimentaires, l'évaluation des besoins et des ressources, la mise à jour du Manuel des situations d'urgence et la révision des modules de formation à la planification et à la gestion des interventions d'urgence. En ce qui concerne les dispositifs de gestion du personnel de réserve, un nouvel accord a été conclu avec l'organisation Red R (Australie) au début de 1995. Pour améliorer le fonctionnement des opérations, la Section évalue en outre ses dispositifs

de gestion des ressources de réserve. Les estimations révisées pour 1995 comprennent une allocation de 2 millions de dollars prélevée sur le Fonds extraordinaire, qui sera utilisée pour mettre en place un nouveau bureau et un module d'hébergement du personnel pour les situations d'urgence dans lesquelles l'infrastructure est réduite ou inexistante. On s'est aperçu que des mesures spéciales seraient nécessaires dans les situations d'urgence exceptionnellement complexes et l'on continue donc de procéder à l'identification préalable des ressources gouvernementales et des services intégrés disponibles pour les interventions d'urgence.

d) Estimations initiales pour 1996

73. Il est à signaler que 18 fonctionnaires de la Section de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence peuvent être envoyés à tout moment sur le terrain pour participer à divers types d'opérations d'urgence. Sur la base de l'expérience acquise sur le terrain, le personnel recommande constamment des améliorations à apporter aux procédures et signale des lacunes. En 1996, la Section continuera de maintenir et d'améliorer les ressources existantes et de mettre au point de nouveaux instruments en fonction des besoins. Elle s'attachera surtout à concevoir des ensembles de services et à élaborer de nouveaux manuels et principes directeurs. Il est important pour le HCR de partager ses succès avec d'autres organismes des Nations Unies et de profiter des données d'expérience de ces derniers. Le HCR continuera donc de participer aux activités de la Division des affaires humanitaires et à d'autres activités interorganisations. Il agira en liaison étroite avec les services d'intervention d'urgence de différents organismes, notamment ceux du PAM, de l'OIM et de l'UNICEF, pour bénéficier de l'expérience qu'ils ont acquise dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas de situation d'urgence.

2. Le projet relatif au système de gestion des carrières

a) Objectifs généraux

74. Le système de gestion des carrières est un processus participatif et continu impliquant l'existence d'une responsabilité partagée entre chaque fonctionnaire et le Haut Commissariat visant à harmoniser les capacités, les compétences et les intérêts des fonctionnaires avec les besoins du HCR. Le but ultime de ce projet est de créer une culture institutionnelle valorisant la bonne exécution des tâches, l'efficacité et l'esprit de responsabilité. Une telle culture suppose que quatre éléments constitutifs du système soient pleinement réalisés au cours d'une période que l'on peut estimer à deux ans. Ces quatre éléments sont :

- i) un système définissant, d'une part, les connaissances nécessaires pour exécuter une tâche (compétences) et identifiant, d'autre part, les connaissances des fonctionnaires (profils des connaissances). Compétences et profils des connaissances seront utilisés pour affecter les fonctionnaires aux postes appropriés, évaluer leur comportement professionnel et identifier les besoins de formation;

- ii) un système amélioré d'évaluation du comportement professionnel rigoureux, transparent et objectif, utilisant des critères basés sur les objectifs à atteindre et les compétences correspondants;
- iii) un élément identifiant les possibilités de carrière typiques des fonctionnaires, ainsi que le type de formation et d'expérience que les fonctionnaires doivent acquérir pour se préparer à de nouvelles affectations ou à des responsabilités plus importantes;
- iv) un programme de perfectionnement du personnel conçu pour fournir une formation aux techniques de gestion à tous les niveaux du HCR, ainsi que des programmes spéciaux de formation donnant aux fonctionnaires la possibilité d'acquérir et de perfectionner les compétences particulières requises au HCR. La formation professionnelle continue doit être un élément constitutif du système de gestion des carrières.

b) Dépenses engagées en 1994

75. Des consultants qualifiés ont été identifiés en 1994 pour définir les éléments clés des quatre éléments du système de gestion des carrières. La plus grande partie des dépenses engagées en 1994 a été utilisée pour rémunérer les consultants engagés à cet effet et pour définir les compétences requises par le HCR; elles ont été en outre utilisées pour achever la mise au point des méthodes de collecte de données au siège et dans un bureau extérieur du HCR.

c) Estimations révisées pour 1995

76. Les estimations révisées pour 1995 sont considérablement plus importantes que les estimations initiales étant donné que les montants nécessaires à la mise en oeuvre du projet n'ont pu être déterminés qu'après l'achèvement de sa phase initiale, à la fin de 1994 et au début de 1995. Les postes de deux administrateurs de la Section d'organisation des carrières et du recrutement ont été transférés au projet relatif au système de gestion des carrières pour la période allant du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1996, afin d'apporter aux consultants engagés pour l'élaboration du projet l'appui et l'expérience de fonctionnaires du HCR. Toutefois, l'augmentation des estimations est principalement due au financement des services de consultants nécessaires pour poursuivre le projet. Afin de continuer à mettre en place le système de gestion des carrières en 1995, il y a lieu d'achever la collecte de données dans différents bureaux extérieurs, de réunir les renseignements dans un schéma d'ensemble de système intégré basé sur les compétences et d'élaborer des cadres de compétences se rapportant à un certain nombre de postes clés du HCR. Du matériel et des cours de formation destinés aux fonctionnaires participant à l'élaboration du projet de système de gestion des carrières seront élaborés de juillet à août 1995. Le système sera ensuite mis à l'essai au cours du dernier trimestre de 1995 dans le cadre d'un projet pilote auquel participeront environ 10 % du personnel du HCR du siège et des bureaux extérieurs.

d) Estimations initiales pour 1996

77. Le montant des estimations initiales pour 1996 est inférieur à celui des estimations révisées pour 1995. Les services de consultants ne devraient plus être nécessaires au-delà d'août 1996. Le projet pilote, qui commencera au cours du dernier trimestre de 1995, devrait être achevé pendant le premier trimestre de 1996. Une révision du système de gestion des carrières et du matériel de formation aura lieu une fois terminées la collecte, l'analyse et l'évaluation des données obtenues dans le cadre du projet pilote. On prévoit que cette activité s'achèvera entre mai et juillet 1996. Une initiation au système de gestion des carrières sera suivie par tous les fonctionnaires du HCR entre août et décembre 1996.

3. Appui aux opérations sur le terrain (télécommunications)

a) Objectifs généraux

78. Cette activité permanente a pour but d'établir et de maintenir des services de télécommunications entre le siège et le terrain ainsi qu'entre les bureaux extérieurs.

b) Dépenses engagées en 1994

79. Le montant des dépenses engagées en 1994 a été inférieur à celui des estimations révisées en raison de la diminution des dépenses engagées pour rémunérer des consultants techniques régionaux. Un grand nombre de consultants ont été recrutés pour des opérations spécifiques sur le terrain et les coûts y relatifs ont été imputés sur les différents programmes par pays. Du matériel radio a été rapporté au siège pour être réparé dans un atelier des télécommunications créé à cet effet. Il s'est avéré plus économique d'effectuer les réparations au siège que d'essayer d'approvisionner et de maintenir des centres de réparation régionaux.

c) Estimations révisées pour 1995

80. Le montant des estimations révisées pour 1995 est moins élevé que celui des estimations initiales du fait de la réduction des crédits prévus pour les services des consultants spécialistes des télécommunications dans le budget révisé qui ne reflète donc que les missions générales d'installation et d'entretien, tandis que les services spéciaux de consultants se rapportant aux opérations sur le terrain seront imputés sur les différents programmes par pays. Un montant peu élevé a été prévu pour financer le coût initial de l'installation du réseau SITA. D'autres crédits, du même ordre qu'en 1994, ont été prévus pour financer la réparation d'appareils défectueux ou usagés provenant des bureaux extérieurs.

d) Estimations initiales pour 1996

81. Les estimations initiales pour 1996 ont été augmentées par rapport aux estimations révisées pour 1995 en raison de l'utilisation croissante du réseau SITA et des nouvelles installations de ce réseau.

4. Système de gestion des actifs

a) Objectifs généraux

82. Le système de gestion des actifs a été lancé en 1994 non seulement pour moderniser la gestion des actifs mais aussi pour accroître sensiblement l'aptitude de chaque bureau extérieur à améliorer le contrôle des actifs en tenant un registre précis du matériel acheté par le HCR pour lui-même et pour ses partenaires d'exécution, ONG ou organismes d'Etat.

b) Dépenses engagées en 1994

83. Les dépenses engagées en 1994 ont été légèrement inférieures aux estimations révisées correspondantes. Le logiciel approprié a été acheté et adapté aux besoins du HCR. Des fonds ont été utilisés pour rémunérer le personnel temporaire engagé pour la phase initiale expérimentale et pour couvrir les frais de voyage liés à l'installation du logiciel et à la formation de ses utilisateurs dans le cadre d'ateliers régionaux organisés au cours du dernier trimestre de 1994. Des lecteurs de code à barres ont été achetés pour les bureaux extérieurs.

c) Estimations révisées pour 1995

84. Le montant des estimations révisées pour 1995 est plus élevé que celui des estimations initiales correspondantes. Des crédits additionnels sont en outre demandés en vue d'engager des consultants pour assurer des services techniques supplémentaires, tels que l'importation et l'exportation de données et le renforcement des bureaux extérieurs et du siège. D'autres montants ont été prévus pour les frais de voyage et les dépenses liées à des ateliers régionaux pour l'installation des logiciels et la formation des utilisateurs, ainsi qu'à l'assistance temporaire fournie pendant la période de formation.

d) Estimations initiales pour 1996

85. Des crédits n'ont pas été prévus pour 1996 étant donné que la mise en place du système de gestion des actifs dans les bureaux extérieurs devrait être achevée en 1995.

5. Courrier électronique (bureaux extérieurs)

a) Objectifs généraux

86. Ce projet permettra d'améliorer les communications entre le siège et les bureaux extérieurs. Il offrira un moyen de transmission des données de caractère général, d'une grande utilité pour le transfert rapide et efficace des dossiers.

b) Dépenses engagées en 1994

87. En 1994 a commencé l'installation d'un service de courrier électronique entre le siège et les bureaux extérieurs par le biais du réseau SITA (Société internationale de télécommunications aéronautiques). L'exécution de ce projet a été reportée en raison de la réaffectation du personnel technique à une

activité prioritaire, à savoir la mise en place de l'infrastructure du nouveau siège du HCR. Du matériel a été néanmoins acquis en vue de préparer le démarrage du projet en 1995.

c) Estimations révisées pour 1995

88. Le montant des estimations révisées pour 1995 est conforme aux estimations initiales. L'essentiel des crédits prévus permettra d'acquérir du matériel supplémentaire spécifique pour la mise en marche d'une cinquantaine d'installations de courrier électronique en 1995.

d) Prévisions initiales pour 1996

89. Le montant des estimations initiales pour 1996 est inférieur au chiffre des estimations révisées pour 1995 en raison d'une diminution du nombre des bureaux extérieurs à équiper d'installations de courrier électronique. L'essentiel des estimations est destiné à l'achat de matériel spécifique pour ces installations.

6. Terminaux à très petite ouverture (VSAT)

a) Objectifs généraux

90. Les terminaux à très petite ouverture (VSAT) sont des antennes satellitaires qui constituent un élément clé du réseau de communication par satellite proposé pour assurer les communications orales et les transferts de données entre le siège du HCR et ses bureaux extérieurs, ce qui améliorera l'exécution des programmes du HCR. (Voir le document d'information sur le réseau de communications par satellite proposé, soumis au Sous-Comité chargé des questions administratives et financières le 29 septembre 1995, ainsi que la note d'information sur les télécommunications au HCR (EC/1995/SC.2/CRP.16), présentée au Sous-Comité le 27 mars 1995.)

b) Dépenses engagées en 1994

91. Les dépenses initiales liées à la conception du projet VSAT ont pu être couvertes grâce à des ressources techniques d'origine externe ou interne constituant des dons. Aucune dépense n'a donc été engagée directement pour ce projet.

c) Estimations révisées pour 1995

92. Le chiffre des estimations révisées pour 1995 est sensiblement en deçà des estimations initiales. Le calendrier prévu pour l'exécution du projet VSAT a pris du retard en raison de la procédure en vigueur au Secrétariat de l'ONU et de la complexité inhérente à ce réseau perfectionné desservant des institutions multiples. Un appel d'offres a été émis en janvier par l'ONU, à New York. L'essentiel des estimations révisées pour 1995 concerne l'achat de matériel spécialisé, tel que des antennes de communication par satellite et des contrôleurs de réseau.

d) Estimations initiales pour 1996

93. Les estimations initiales pour 1996 sont supérieures aux estimations révisées pour 1995 car il est prévu d'équiper de nombreux bureaux extérieurs de matériel VSAT.

7. Appui fourni aux bureaux extérieurs par la SSIC

a) Objectifs généraux

94. L'objectif général de cette activité est d'équiper tous les bureaux extérieurs de systèmes d'information.

b) Estimations révisées pour 1995

95. Une allocation a été formellement prévue en 1995 pour cette activité qui relevait auparavant des prévisions budgétaires de la Section des systèmes d'information et de communication. Des crédits ont été ouverts pour l'installation ou la modernisation d'environ sept réseaux locaux, l'installation de Word Perfect et Microsoft Windows sur tous les ordinateurs des bureaux extérieurs et pour l'achat de plus de 200 lecteurs de CD-ROM qui permettront aux bureaux extérieurs de consulter les bases de données juridiques du HCR. Des crédits ont été également ouverts en vue des missions des spécialistes des systèmes informatiques utilisés sur le terrain pour les opérations d'enregistrement des réfugiés, le soutien logistique et de détermination du statut de réfugié.

c) Estimations initiales pour 1996

96. Les estimations initiales pour 1996 sont analogues aux estimations révisées pour 1995.

8. Conférence régionale pour l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées dans la région des Grands Lacs

a) Objectifs généraux

97. A sa soixantième session ordinaire, tenue à Tunis en juin 1994, le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a adopté la résolution 1527, approuvée ultérieurement par l'Assemblée générale dans sa résolution 49/7, demandant la convocation d'une Conférence régionale pour l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées dans la région des Grands Lacs. La coordination générale des préparatifs de la Conférence a été assurée par l'OUA et le HCR.

98. L'objet de la Conférence était de mettre en lumière les problèmes des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées dans la région. Elle devait en outre examiner les problèmes ayant trait au rapatriement et à la sécurité des réfugiés et des rapatriés, ainsi qu'à la réintégration dans des conditions de sécurité des rapatriés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

b) Estimations pour 1995

99. L'essentiel des estimations révisées pour 1995, d'environ 113 400 dollars, avait pour but de couvrir les frais de voyage du personnel et le coût de l'assistance temporaire fournie pendant la Conférence, qui s'est tenue à Bujumbura (Burundi) du 15 au 17 février 1995. Plus de 400 représentants de 39 pays et de quelque 36 organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont participé à la Conférence.

100. Ayant examiné tous les aspects et causes majeurs du problème des réfugiés à l'échelle régionale, la Conférence a pris une mesure concertée et concrète en adoptant un plan d'action axé sur le rapatriement librement consenti comme solution durable convenant le mieux aux problèmes des réfugiés dans la région des Grands Lacs.

D. Activités de formation

101. En 1994, les budgets de formation ont été administrés par la Section du perfectionnement du personnel de la Division de la gestion des ressources humaines au siège, tandis que les activités de formation proprement dites ont été exécutées principalement par les unités compétentes des différents bureaux et divisions. Toutefois, en 1995, dans le cadre des efforts entrepris pour améliorer la conception et l'exécution des activités de formation, la responsabilité de l'administration du budget et la gestion des activités de formation ont été confiées aux unités pertinentes du siège. Les différentes activités de formation sont examinées ci-après. Ces activités peuvent être financées à partir des budgets des programmes, de l'exécution des programmes ou de l'appui administratif. Les diverses sources de fonds sont également examinées ci-après.

1. Protection et droit relatif aux réfugiés

a) Dépenses engagées en 1994

102. Des activités de formation ont été organisées à l'intention de quelque 220 membres du personnel du HCR. En outre, un cours sur le droit relatif aux réfugiés, organisé avec l'Institut international de droit humanitaire, a réuni une cinquantaine de fonctionnaires nationaux et universitaires de différents pays du monde. Une série de cours consacrés à la gestion des entrevues, à la formation de formateurs pour les fonctionnaires nationaux et à la gestion de la protection ont été organisés dans des pays d'Europe centrale et d'Europe orientale.

b) Estimations révisées pour 1995

103. Environ 200 personnes bénéficieront au siège et dans les bureaux extérieurs d'une formation en matière de protection et de droit relatif aux réfugiés. Parallèlement aux cours de droit relatif aux réfugiés organisés chaque année en coopération avec l'Institut international de droit humanitaire, qui rassemble des fonctionnaires nationaux et/ou des universitaires venus de pays de toutes les régions, un cours spécial sur le droit relatif aux réfugiés sera destiné aux pays d'expression arabe. A la fin de 1995, il est prévu d'organiser un séminaire de formation à l'intention des

jeunes diplomates des missions permanentes à Genève. Les activités de formation en Afrique, en Asie, en Europe et dans les Amériques porteront sur le rôle et le mandat du HCR ainsi que sur les principes du droit relatif aux réfugiés, sur la détermination du statut de réfugié et sur l'utilisation des sources d'information disponibles par le biais des bases de données du Centre de documentation du HCR sur les réfugiés. Dans de nombreux cas, ces activités de formation seront organisées, en coopération avec des centres de formation nationaux, des ONG et des établissements d'enseignement supérieur.

c) Estimations initiales pour 1996

104. Les activités de formation à la protection et au droit relatif aux réfugiés ont pour objectif de renforcer la capacité du personnel du HCR à recenser et analyser les problèmes de protection rencontrés par les personnes relevant de la compétence du HCR et à mettre au point une stratégie en vue de les résoudre. Les bureaux extérieurs bénéficieront en outre de l'assistance de spécialistes du HCR pour former des fonctionnaires nationaux et le personnel d'ONG. De même que les années précédentes, la formation dans le domaine de la protection et du droit relatif aux réfugiés est considérée comme une partie essentielle de la stratégie générale de protection en Europe et comprendra les éléments suivants : formation en matière de droit relatif aux réfugiés axée en particulier sur la gestion des entrevues; formation de formateurs de fonctionnaires nationaux; introduction aux droits de l'homme, y compris à la Convention européenne des droits de l'homme (en raison du processus d'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale au Conseil de l'Europe) et gestion de la protection.

2. Formation et organisation d'ateliers dans le domaine
de la gestion des situations d'urgence

a) Dépenses engagées en 1994

105. Trois ateliers ont été organisés au titre du programme de formation à la gestion des situations d'urgence : au Botswana pour les pays d'Afrique australe, en Turquie pour certains pays des Balkans, du Caucase et d'Asie centrale, et en Thaïlande pour certains pays d'Asie. Au total, 104 personnes ont participé à ces ateliers, dont 40 fonctionnaires du HCR, 35 fonctionnaires nationaux, 25 membres d'ONG et 4 fonctionnaires d'autres organismes des Nations Unies. Devant le succès de l'atelier pilote organisé en 1993 pour les administrateurs de situations d'urgence, il est apparu nécessaire de former des membres du personnel du HCR qui sont maintenus ensuite en état d'alerte pendant une période de six mois pour des interventions éventuelles en cas de situation d'urgence. Deux cours de ce type ont été organisés en 1994 pour un total de 45 fonctionnaires du HCR.

b) Estimations révisées pour 1995

106. Il était prévu d'organiser des ateliers de formation à la gestion des situations d'urgence au Ghana à l'intention de participants de pays anglophones d'Afrique de l'Ouest et en Jamaïque à l'intention de participants de pays anglophones des Caraïbes ainsi que des Etats-Unis et du Canada. On envisageait par ailleurs d'organiser un troisième cours pour des participants de pays francophones d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le premier de ces

ateliers a eu lieu en mars 1995 et a réuni 27 participants, et le second devrait se tenir en automne. En vue d'accroître les compétences des administrateurs de situations d'urgence, un cours pilote de gestion des équipes d'intervention d'urgence a été mis au point. On prévoit d'autre part deux ateliers consacrés à la planification des interventions en cas d'urgence qui devraient permettre de fournir des orientations sur les techniques de planification, l'établissement de réseaux, l'élaboration d'avant-projets et la mise en place de mécanismes d'examen. La Section de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence organisera des activités de formation à l'intention du personnel extérieur des télécommunications figurant sur des listes de personnel en état d'alerte pour développer leur capacité d'intervention dans des situations d'urgence.

c) Estimations initiales pour 1996

107. Compte tenu du succès qu'il a enregistré, le cours de gestion des équipes d'intervention d'urgence sera perfectionné et complété de façon à englober les techniques de gestion considérées comme indispensables pour les chefs d'équipe. On élargira d'autre part le contenu du programme des deux cours de formation à la gestion des situations d'urgence qui ont été spécifiquement conçus pour renforcer la capacité du HCR en matière de préparation et de réaction aux situations d'urgence. Conformément aux recommandations de la Déclaration d'Oslo sur le processus PARinAC, le HCR continuera de veiller tout spécialement à ce que les ONG et d'autres partenaires puissent bénéficier de ces programmes de formation aux situations d'urgence. En ce qui concerne la planification des interventions d'urgence, on continuera de s'efforcer de mettre au point une approche systématique et durable de cette activité. La Section de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence continuera de fournir son appui et de participer activement à l'intégration des activités de planification des interventions d'urgence dans la programmation normale par pays. Elle suivra en outre les besoins de formation du personnel extérieur placé sur les listes en état d'alerte et organisera des sessions de formation si nécessaire.

3. Formation à la gestion des projets, aux systèmes de budgétisation pour les bureaux extérieurs, à la gestion de l'aide alimentaire et à l'enregistrement statistiques

a) Dépenses engagées en 1994

108. Neuf ateliers régionaux et nationaux de gestion des projets ont été organisés hors siège (à l'intention de 151 fonctionnaires du HCR) et 6 autres ateliers ont été tenus au siège (avec la participation de 99 fonctionnaires du HCR). En outre, cinq ateliers relatifs aux systèmes de budgétisation pour les bureaux extérieurs ont été organisés hors siège à l'intention de 56 fonctionnaires du HCR et de 25 membres du personnel de partenaires d'exécution, et trois ateliers ont eu lieu au siège à l'intention de 39 fonctionnaires du HCR.

109. La première activité de formation dans le domaine de la gestion de l'alimentation et de la nutrition a été un atelier pilote organisé en 1994 en collaboration avec le PAM, qui a permis de définir le contenu des cours ultérieurs. La seconde activité de formation, qui s'est déroulée avec la

participation de la plupart des pays d'Afrique centrale, a mis l'accent sur le programme d'assistance alimentaire dans la région des Grands Lacs. Une vingtaine de participants en moyenne ont participé à chacun de ces ateliers.

b) Estimations révisées pour 1995

110. Afin de renforcer l'appui aux bureaux extérieurs, la conception de la formation à la gestion des projets a été modifiée. Des équipes d'appui aux opérations seront constituées pour que les programmes par pays puissent bénéficier d'une assistance plus durable que ne le permettent les ateliers de formation ou les missions de programmation. Les interventions seront axées sur la formation, la constitution d'équipes, la planification et l'élaboration de programmes, l'évaluation sur le terrain, l'élaboration de mécanismes de coordination et de rétroaction pour des activités de suivi et de contrôle, la formation des partenaires d'exécution du HCR ou une combinaison de ces activités. Dans le contexte des équipes d'appui aux opérations, il est prévu d'organiser 18 ateliers au total. A ce jour, 8 ateliers ont été organisés hors siège et 3 au siège, à l'intention d'une centaine de fonctionnaires du HCR et d'une trentaine de membres du personnel de partenaires d'exécution.

111. Deux cours de formation à la gestion de l'alimentation et de la nutrition sont prévus pour l'Afrique australe et l'Asie. L'accent sera mis sur la composante distribution et sur le lien entre la nutrition et d'autres activités en rapport avec l'aide alimentaire, telles que l'évaluation, l'enregistrement, la coordination et la planification. Un troisième cours aura lieu en Afrique de l'Ouest en septembre 1995 et servira de base pour la planification conjointe PAM/HCR d'opérations dans le contexte régional. En février 1995, le premier atelier régional consacré à l'enregistrement s'est déroulé à Nairobi (Kenya), à l'intention d'une vingtaine de personnes, dont un fonctionnaire du PAM. Un deuxième atelier régional devrait se tenir en Afrique au cours du second semestre de 1995.

c) Estimations initiales pour 1996

112. Le système des équipes d'appui aux opérations continuera de fonctionner en 1996. Il est prévu d'organiser, au siège et dans les bureaux extérieurs, une vingtaine d'ateliers consacrés à la gestion de projets et principalement destinés au personnel du HCR. Dans ce domaine, et dans le cadre des équipes d'appui aux opérations, le personnel du HCR bénéficiera en outre d'une formation au système de budgétisation pour les bureaux extérieurs. Il est prévu d'organiser six ateliers en la matière à l'intention du personnel du HCR, soit davantage qu'en 1995, en raison de l'introduction projetée d'une version améliorée du logiciel.

113. La formation à la gestion de l'aide alimentaire et de la nutrition permettra de fournir les explications pertinentes au sujet du mémorandum d'accord PAM/HCR, de renforcer les connaissances techniques nécessaires pour la gestion de l'aide alimentaire et de la nutrition, d'élaborer des stratégies à long terme et d'examiner les programmes nationaux d'aide alimentaire. Ces cours seront destinés à des membres du personnel du HCR, du PAM et des ONG. Deux ateliers régionaux de formation à l'enregistrement seront organisés en 1996 à l'intention d'une vingtaine de personnes, et notamment de

membres du personnel des ONG. Ces ateliers viseront principalement à renforcer l'état des connaissances du personnel hors siège pour l'évaluation, la planification et l'exécution des opérations d'enregistrement. Les participants apprennent à évaluer, échantillonner et étudier des photographies aériennes et se familiarisent avec le matériel d'enregistrement type. Ils apprennent en outre à se servir du logiciel du HCR pour l'enregistrement - à savoir le système d'enregistrement sur le terrain (FBARS).

4. Domaines techniques

a) Dépenses engagées en 1994

114. Plusieurs ateliers de formation ont été organisés dans divers domaines techniques allant des services communautaires à la mise en garde contre les mines. Conformément aux arrangements conclus avec Rädä Barnen pour la mise à disposition de personnel spécialisé dans les services communautaires et avec Red R (Royaume-Uni) pour la mise à disposition d'ingénieurs, deux ateliers de formation ont été organisés pour préparer ces personnes à travailler avec les équipes d'intervention d'urgence du HCR. Un cours d'orientation a été organisé pour renforcer la coopération technique avec le personnel des centres de lutte contre la maladie dans les opérations de secours d'urgence. Un atelier cofinancé sur l'amélioration de la nutrition des réfugiés et des personnes déplacées en Afrique a rassemblé plus de 100 personnes travaillant dans le domaine de la nutrition. Un atelier de formation aux services communautaires a été organisé au siège à l'intention de 20 fonctionnaires du HCR. Un manuel de formation a été élaboré pour les ateliers de "formation de formateurs" dans le cadre de campagnes de mise en garde contre les mines.

b) Estimations révisées pour 1995

115. Dix ateliers de formation au total (8 hors siège et 2 au siège) sont prévues à l'intention de 125 fonctionnaires du HCR et de quelque 105 membres d'ONG et consultants. Un atelier de formation aux services communautaires, tenu à Genève, a rassemblé 24 administrateurs des services communautaires du HCR, de Rädä Barnen et d'autres ONG qui collaborent à l'exécution de programmes d'urgence en faveur des réfugiés, et un atelier sur les techniques d'évaluation rapide a été organisé à l'intention du personnel du HCR uniquement. Un atelier régional sur l'éducation et la formation professionnelle a eu lieu à Nairobi, à l'intention de 21 fonctionnaires du HCR et 5 membres du personnel d'ONG de 15 pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Un atelier similaire devrait se tenir en Afrique de l'Ouest vers la fin de l'année. Il est également prévu d'organiser un atelier sur la nutrition à l'intention d'ONG et de consultants, ainsi qu'un atelier de conception sur la planification des projets pour les activités d'intégration sur place et de réintégration (projets d'impact rapide).

c) Estimations initiales pour 1996

116. Cinq ateliers de formation devraient être organisés hors siège et un au siège à l'intention de 95 fonctionnaires du HCR et de 40 membres du personnel d'ONG. Ces ateliers visent à continuer de fournir un appui technique et garantir la diffusion et la mise en oeuvre des directives du HCR. Trois ateliers de formation dans le domaine de l'éducation devraient permettre

au personnel des bureaux extérieurs du HCR de mieux connaître les nouvelles directives et les politiques actuelles du HCR en matière d'enseignement scolaire, d'enseignement extrascolaire et de formation professionnelle. Les activités de formation aux services communautaires prévues dans le cadre des programmes d'assistance aux réfugiés urbains ou destinés aux réfugiés handicapés, qui n'ont pu avoir lieu en 1995 ont été reportés à 1996. Les activités de formation continueront de bénéficier d'un appui en vertu d'accords de personnel de réserve. Des ateliers de formation devraient être aussi organisés en vue de tester le manuel d'orientation sur le terrain avant sa mise au point définitive.

5. Planification orientée vers la population (POP)

117. La formation à la planification orientée vers la population a pour objectif principal d'améliorer les techniques de planification des programmes d'assistance aux réfugiés en apprenant aux participants à analyser les facteurs socioculturels et démographiques d'une population réfugiée et leurs répercussions sur les interventions prévues, à faire en sorte que les hommes, les femmes et les enfants réfugiés puissent équitablement participer aux activités prévues, en bénéficier et y avoir accès et à accroître les possibilités pour les réfugiés d'assumer la responsabilité de la gestion de leurs propres programmes.

a) Dépenses engagées en 1994

118. 18 ateliers POP ont été organisés hors siège en divers lieux, deux d'entre eux à l'échelle régionale, l'un au niveau de l'Afrique orientale et l'autre au niveau de l'Europe centrale et orientale. Le programme de formation POP comporte également une composante formation de formateurs et quatre ateliers ont été consacrés à cette activité, dont l'un était destiné aux organisations autochtones de femmes d'Afrique orientale et australe et un autre à des ressortissants bilingues russe/anglais de diverses républiques d'Asie centrale. On estime à 415 le nombre de personnes ayant participé à des ateliers POP, dont 43 % étaient des fonctionnaires du HCR. A la suite de ces ateliers, 34 personnes sont devenues formateurs en POP.

b) Estimations révisées pour 1995

119. Dans ses conclusions pour 1994, le Comité exécutif a approuvé l'idée d'offrir une formation POP à tout le personnel de la catégorie des administrateurs au moyen d'un programme de formation élargi d'une durée de trois ans. Douze ateliers POP et cinq ateliers de formation de formateurs ont été organisés, dont certains à l'échelle régionale, en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud et en Europe de l'Ouest. Six autres ateliers POP devraient avoir lieu au cours du second semestre. Un autre atelier POP a été entièrement organisé par la délégation du HCR en Hongrie et a eu lieu en hongrois, des documents POP ayant été traduits sur place.

c) Estimations initiales pour 1996

120. Le programme de formation POP continuera de comporter des ateliers autonomes dans ce domaine dont 19 sont prévus en 1996. Des ateliers de

formation de formateurs devraient être aussi organisés dans le cadre de la formation POP.

121. Plusieurs ateliers POP comprendront une mission de suivi consistant à aider les bureaux extérieurs à incorporer la POP dans leurs programmes. En outre, le HCR continuera d'intégrer le concept de la POP dans d'autres programmes de formation, notamment pour la gestion des situations d'urgence, la gestion des projets et la formation aux activités de protection.

6. Réinstallation

122. La formation aux activités de réinstallation vise à favoriser une meilleure compréhension des problèmes en cause et à améliorer la coordination des activités correspondantes en apprenant à recenser et analyser les problèmes de réinstallation, à définir des stratégies en vue de trouver des solutions pratiques et à encourager une collaboration plus étroite entre les fonctionnaires chargés de la réinstallation.

a) Dépenses engagées en 1994

123. La formation aux activités de réinstallation a compris des réunions d'information au siège et des ateliers de quatre jours organisés dans trois régions à l'intention du personnel du HCR sur le thème de la réinstallation. Quelque 65 fonctionnaires du HCR ont bénéficié de cette formation, ainsi que 35 participants envoyés par les gouvernements de pays de réinstallation ou des ONG. Au siège, quelque 75 fonctionnaires du HCR et une cinquantaine de personnes envoyées par des gouvernements ou des ONG ont participé aux réunions d'information organisées par la Section de la réinstallation.

b) Estimations révisées pour 1995

124. Un plus grand nombre de personnes devrait bénéficier d'une formation à la réinstallation, non seulement sous la forme d'activités de formation classiques, mais aussi grâce à de nouveaux cours de formation de formateurs et d'introduction générale axés sur les questions de réinstallation. La formation dans ce domaine mettra également l'accent sur l'importance de sensibiliser davantage le public aux efforts globaux de réinstallation des réfugiés et permettra d'établir une liste de fonctionnaires expérimentés par les missions de réinstallation d'urgence.

c) Estimations initiales pour 1996

125. On développera les cours de formation de formateurs et d'introduction générale à l'intention des fonctionnaires du HCR et du personnel externe, tant au siège que dans les bureaux extérieurs, conformément aux "principes directeurs concernant la réinstallation".

7. Bases de données

a) Dépenses engagées en 1994

126. Le Centre de documentation sur les réfugiés (CDR) a assuré une formation à l'utilisation de diverses bases de données, et notamment une série de bases de données intégrales qu'il a lui même mises au point et diffusées sous le nom collectif de REFWORLD. Cette formation visait à fournir aux fonctionnaires du HCR et à d'autres personnes un outil de recherche complet dans tous les domaines relatifs à la protection des réfugiés. Sur les quelque 200 personnes ayant bénéficié de cette formation, 80 % étaient des fonctionnaires du HCR.

b) Estimations révisées pour 1995

127. Elargissant le champ de ses activités, le CDR offrira des possibilités de formation à l'ensemble du personnel du HCR en instituant une permanence hebdomadaire de bases de données au siège. En outre, la bibliothèque ouverte au public, créée en 1993, continuera d'offrir des possibilités d'autoformation en donnant accès aux bases de données et collections de documents disponibles.

c) Estimations initiales pour 1996

128. Les activités de formation et les estimations budgétaires sont analogues aux estimations révisées pour 1995.

8. Traitement des données et communication

a) Dépenses engagées en 1994

129. Dans le domaine de la formation on a privilégié la formation interne et le suivi sur tous les logiciels standard du réseau local du HCR. La formation a été assurée dans le cadre de cours collectifs structurés. En outre, une "permanence" informatique a été inaugurée en juillet 1994 pour permettre d'assurer le suivi de cette formation et de fournir conseils et appui aux fonctionnaires qui utilisent d'autres logiciels tels que ceux qui seront adoptés comme logiciels standard en 1995 et 1996. Il a été organisé 112 sessions de formation, dont 41 permanences, au bénéfice de 664 et 369 fonctionnaires respectivement.

b) Estimations révisées pour 1995

130. La formation au traitement des données aura pour objectif en 1995 de préparer le passage au logiciel fonctionnant sous Microsoft Windows. Les sessions de formation se poursuivront sous forme de cours structurés sur tous les logiciels standard du réseau local du HCR, en particulier Windows/WordPerfect dans le cadre de l'abandon de MultiMate. A ce jour, 82 fonctionnaires du siège et six des bureaux extérieurs ont bénéficié d'une formation externe sur WordPerfect, LAN et autres logiciels standard du HCR.

131. L'unité des télécommunications du siège a organisé à Copenhague une formation de formateurs à l'échelon régional à l'intention des fonctionnaires du Conseil norvégien et danois pour les réfugiés. Il est prévu d'autres ateliers régionaux de télécommunication pour la Thaïlande, le Pakistan,

le Kenya et la Géorgie à l'automne 1995 ainsi qu'un séminaire sur les télécommunications au HCR, qui doit se tenir au siège en septembre 1995.

c) Estimations initiales pour 1996

132. En 1996, dans le domaine du traitement des données, l'accent sera mis tant au siège que dans les bureaux extérieurs, au passage aux progiciels fonctionnant sous Windows, en particulier les programmes figurant dans PerfectOffice suite (WordPerfect 6.1, WordPerfect Presentations, le courrier électronique GroupWise et Quattro Pro) ainsi que Microsoft Access et Microsoft Project.

133. S'agissant de la formation en matière de télécommunication, il est prévu de tenir des ateliers régionaux dans les pays suivants : Sénégal, Thaïlande, Mexique, Géorgie, Kenya, Pakistan, Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'au siège. Les estimations initiales sont analogues aux estimations révisées pour 1995.

9. Administration du personnel

a) Dépenses engagées en 1994

134. Deux cours d'initiation approfondie d'une durée de trois semaines ont été pour la première fois organisés pour renforcer les capacités de gestion du personnel d'administrateurs nouvellement engagés avant leur affectation à des bureaux extérieurs. Trois ateliers de perfectionnement de cinq jours, auxquels ont participé 16 personnes en moyenne ont été organisés à l'intention de fonctionnaires d'administration et de fonctionnaires d'administration adjoints de bureaux extérieurs en Afrique de l'Ouest, en Amérique centrale et dans le Caucase/Asie centrale.

b) Estimations révisées pour 1995

135. Un stage d'initiation de trois semaines a été organisé pour un groupe de neuf nouveaux fonctionnaires d'administration avant leur affectation à des bureaux extérieurs. Six assistants du personnel de cinq grands bureaux extérieurs devant faire l'objet d'une décentralisation progressive en matière d'administration du personnel, ont été sélectionnés pour suivre une formation intensive de six mois. Celle-ci comprend une formation théorique et pratique ainsi qu'une familiarisation avec le système de gestion informatisée du personnel, en vue de donner aux intéressés les connaissances et la capacité d'analyse nécessaires pour répondre aux exigences de la décentralisation de l'administration. Des fonctionnaires chargés de l'administration du personnel organiseront trois ateliers de formation dans les bureaux extérieurs durant le second semestre de l'année.

c) Estimations initiales pour 1996

136. Dans le cadre des efforts généralisés de délégation de fonctions actuellement envisagés, le HCR procédera à une décentralisation accrue en déléguant aux bureaux extérieurs de nombreuses fonctions d'administration du personnel actuellement assumées par le siège, par le biais d'une formation adéquate, de l'élaboration de principes directeurs et de procédures appropriés, ainsi que de la mise au point de systèmes de gestion du personnel.

137. Un autre groupe d'assistants du personnel d'un certain nombre de bureaux extérieurs suivra une formation de six mois. Il est prévu de tenir dans les bureaux extérieurs trois ateliers régionaux de formation sur l'administration du personnel, où l'accent sera mis sur les délégations de fonctions envisagées. Un autre atelier régional devrait être également organisé pour les fonctionnaires d'administration (hors classe) des bureaux extérieurs.

10. Système de comptabilité pour les bureaux extérieurs
et fichier des partenaires d'exécution

138. La formation au système de comptabilité pour les bureaux extérieurs et à l'enregistrement des partenaires d'exécution a été assurée dans le cadre de missions au siège ou à partir du siège ou, dans le cas du fichier des partenaires d'exécution, de pair avec la formation à la gestion des programmes. Il n'a donc pas été établi d'estimations budgétaires distinctes pour cette activité.

11. Sensibilisation à la sécurité

139. La formation en matière de sensibilisation à la sécurité du personnel a pour but de permettre aux fonctionnaires des bureaux extérieurs d'identifier les situations de danger potentiel et d'évaluer le niveau des risques, tout en leur proposant des solutions pour les mettre en garde et les protéger. En outre, cette formation familiarise les intéressés avec le système de sécurité des Nations Unies, ce qui leur permet de concevoir et de mettre sur pied un plan de sécurité en n'importe quel lieu. Les cours sont ouverts au personnel des Nations Unies, des gouvernements et des ONG des divers pays.

a) Dépenses engagées en 1994

140. Deux cours de formation à la sécurité du personnel ont été organisés en Malaisie et en Ethiopie pour 33 fonctionnaires du HCR et 14 autres personnes de divers pays voisins.

b) Estimations révisées pour 1995

141. Trois cours de formation à la sécurité du personnel ont été prévus, dont un a déjà eu lieu au Mozambique avec la participation de 17 fonctionnaires du HCR et de sept autres personnes. Un autre devrait avoir lieu en Côte d'Ivoire le second semestre de l'année en cours.

c) Estimations initiales pour 1996

142. Trois cours de formation sont prévus au Costa Rica, au Tadjikistan et en Turquie.

12. Autres activités de formation

143. La Section de perfectionnement du personnel continuera d'administrer le programme de formation dans les domaines suivants, faisant l'objet des paragraphes 144 à 168 ci-après : formation à la gestion, études extérieures, rapatriement librement consenti, information et orientation, apprentissage

de langues, formation de formateurs et formation de fonctionnaires d'administration/des finances.

a) Formation à la gestion et études extérieures

i) Dépenses engagées en 1994

144. Les ateliers de formation à la gestion suivants ont accueilli 142 fonctionnaires du HCR et 39 membres du personnel de partenaires d'exécution et fonctionnaires gouvernementaux de contrepartie : trois ateliers sur l'amélioration de l'efficacité du personnel local des services généraux, deux sur les techniques de négociation et quatre sur les techniques de gestion, dont un de niveau supérieur. Des séances de constitution d'équipes et de planification stratégique ont été en outre organisées pour des unités de travail au siège, avec le concours de spécialistes extérieurs.

145. Dix-sept fonctionnaires du HCR ont participé à des formations spécialisées extérieures en matière, notamment, de systèmes de santé, de collecte de fonds, d'achats, d'opérations bancaires et de gestion commerciale.

ii) Estimations révisées pour 1995

146. En 1995, la majeure partie des crédits de formation à la gestion devrait être consacrée aux activités liées à la première phase de la formation pilote au système de gestion des carrières du HCR.

147. La formation extérieure prévue pour 1995 comprend la participation de 12 fonctionnaires du HCR à des ateliers du PNUD sur la gestion de la coordination des bureaux extérieurs et de 65 autres à divers cours en matière, notamment, de traitement de données, de bases de données et de santé communautaire.

iii) Estimations initiales pour 1996

148. Le niveau budgétaire révisé pour 1995 sera maintenu en 1996. La formation à la gestion vise à inculquer aux fonctionnaires les principes de gestion moderne et leurs applications pratiques, ainsi qu'à accroître leurs compétences dans les domaines de la supervision, de l'encadrement, de la motivation, de la planification, de la communication et de la négociation. La même importance sera accordée au système de gestion des carrières, la formation devant s'étendre à l'ensemble des fonctionnaires du HCR.

149. La formation extérieure visera à permettre aux fonctionnaires spécialisés du HCR d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques supplémentaires ou nouvelles répondant aux intérêts du HCR.

b) Rapatriment librement consenti

150. Dans ce domaine, la formation aura pour objectif d'initier les fonctionnaires aux dispositions pratiques relatives à la préparation et à la mise en oeuvre d'une opération de rapatriement librement consenti.

i) Dépenses engagées en 1994

151. Dix ateliers de formation au rapatriement librement consenti, tenus pour la plupart en Afrique, ont accueilli 85 fonctionnaires du HCR et 174 autres personnes. Dans le cadre d'un cours spécial, 10 fonctionnaires du HCR ont appris à donner une formation au rapatriement librement consenti.

ii) Estimations révisées pour 1995

152. Il est proposé de réaffecter en priorité les crédits précédemment alloués à la formation au rapatriement librement consenti en 1995 à la formation pilote au système de gestion des carrières.

iii) Estimations initiales pour 1996

153. Les estimations initiales pour 1996 sont analogues aux estimations révisées pour 1995.

c) Information et orientation

154. Des journées d'information à l'histoire, à la structure et aux activités générales du HCR ainsi qu'aux tâches spécifiques afférentes de divers postes seront organisées pour les nouveaux fonctionnaires. Des programmes d'orientation pour les fonctionnaires du HCR et autres personnes intéressées continueront d'être organisés hors siège.

i) Dépenses engagées en 1994

155. Il a été organisé au siège en 1994, 31 réunions d'information générale, auxquelles ont participé 196 personnes, essentiellement de nouveaux fonctionnaires ou des fonctionnaires recrutés au titre des Volontaires des Nations Unies. Un cours d'orientation a été organisé hors siège pour quatre fonctionnaires du HCR et 48 autres personnes.

ii) Estimations révisées pour 1995

156. A ce jour, 14 séances d'information générale ont été organisées au siège pour 73 fonctionnaires, y compris des stagiaires. Un cours régional est prévu pour 15 fonctionnaires.

iii) Estimations initiales pour 1996

157. Les estimations initiales pour 1996 sont similaires aux estimations révisées pour 1995.

d) Apprentissage de langues

158. Cette formation a pour but d'améliorer les compétences linguistiques et de communication écrites et orales des fonctionnaires du HCR, ainsi que leur connaissance des langues de travail officielles de l'ONU. Des cours de langue intensifs axés sur la terminologie spécifique aux activités du HCR vont être organisés au siège. Les fonctionnaires et leurs conjoints peuvent en outre s'initier à la langue de leur lieu d'affectation.

i) Dépenses engagées en 1994

159. En 1994, 616 fonctionnaires du HCR ont suivi des cours de langue et de communication, dont 380 fonctionnaires de 50 bureaux extérieurs et 124 fonctionnaires du siège ont suivi des cours intensifs de français, d'espagnol et d'arabe, et 55 fonctionnaires de rédaction en anglais. Des cours de langue intensifs ont été dispensés à titre individuel à 9 fonctionnaires, eu égard à des impératifs professionnels précis.

ii) Estimations révisées pour 1995

160. En 1995, 880 personnes devraient participer aux cours de langue et de communication, en particulier aux cours de rédaction efficace destinés aux fonctionnaires des bureaux extérieurs.

iii) Estimations initiales pour 1996

161. Les estimations initiales pour 1996 sont similaires aux estimations révisées pour 1995.

e) Formation de formateurs

i) Dépenses engagées en 1994

162. Quatre cours de formation de formateurs ont été dispensés à 42 fonctionnaires du HCR et sept autres personnes avec le concours de formateurs extérieurs. Des juristes nouvellement recrutés au plan national en Europe orientale et centrale ont suivi une formation en cours d'emploi pour se familiariser avec les politiques et procédures du HCR.

ii) Estimations révisées pour 1995

163. Quatre ateliers régionaux et deux ateliers locaux de formation de formateurs ont été prévus pour 63 fonctionnaires. Trois cours ont déjà eu lieu, deux en Europe et un au siège.

iii) Estimations initiales pour 1996

164. Les estimations initiales pour 1996 sont similaires aux estimations révisées pour 1995. Le renforcement des capacités de formation des fonctionnaires du HCR en matière, notamment, de mécanismes de groupe, d'exposés ou de conception et de mise en oeuvre d'activités de formation, constitue un élément important de la stratégie de formation du HCR. Les programmes de formation de formateurs porteront sur l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour les activités opérationnelles qui sont du ressort des fonctionnaires du HCR plutôt que du personnel extérieur.

f) Formation de fonctionnaires d'administration/des finances

165. Le programme de formation de fonctionnaires d'administration/des finances, visant à préparer des fonctionnaires du HCR affectés à des bureaux extérieurs, est dispensé par des fonctionnaires compétents en matière

d'administration des ressources humaines, de formulation et de gestion des budgets d'administration, d'administration générale et de sécurité.

i) Dépenses engagées en 1994

166. Sept personnes ont participé à des cours de formation de fonctionnaires d'administration/des finances d'une durée de 6 à 10 semaines, et quatre fonctionnaires des bureaux extérieurs ont participé à une formation sur les questions financières au siège.

ii) Estimations révisées pour 1995

167. Jusqu'à 12 personnes devraient bénéficier en 1995 de ce type de formation.

iii) Estimations initiales pour 1996

168. Les estimations initiales pour 1996 sont similaires aux estimations révisées pour 1995.

g) Logistique et achats

169. Les activités de formation en matière d'achats et de logistique visent à améliorer les capacités des fonctionnaires du HCR et du personnel extérieur dans ces domaines et d'améliorer l'efficacité de leurs prestations dans les programmes en faveur des réfugiés. L'accent sera mis sur les aspects techniques et les produits, et des ateliers sur les achats et la logistique seront notamment organisés à l'intention du personnel des ONG.

i) Estimations révisées pour 1995

170. La formation à la logistique et aux achats est une initiative prise en 1995. A ce jour, 10 fonctionnaires de la Section des approvisionnements et des transports ont suivi des stages organisés au Royaume-Uni par le Chartered Institute of Purchasing and Supply sur des sujets tels que "Perfectionnement de l'acheteur", "Gestion des achats", "Gestion des stocks" et "Atelier spécialisé sur la négociation". Six autres fonctionnaires de la même section ont participé au "Programme de formation aux achats" organisé par le Bureau des Services d'achat interorganisations, et six autres fonctionnaires participeront au même type de formation. Un fonctionnaire a suivi une formation sur "Les contrats de services". En outre, un atelier sur "Les achats et la logistique" sera organisé à Nairobi à l'intention de 15 personnes ne faisant pas partie du personnel du HCR et travaillant à l'échelon régional pour les familiariser avec les procédures, systèmes et méthodes d'achat et de logistique du HCR.

ii) Estimations initiales pour 1996

171. Aucun budget initial n'a été établi pour cette activité dans l'attente du bilan des activités menées en 1995.

AUTRES PROGRAMMES
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

1994	1995		1996	
Montant engagé	Allocation approuvée par le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire pour 1994	Allocation révisée demandée	Source des fonds et type d'assistance	Allocation proposée/projection
PROGRAMMES GENERAUX (1)				
3 198,9	300,0	516,5	ASSISTANCE D'URGENCE - Formation à la gestion des situations d'urgence	506,6
400,0	-	300,0	- Entreposage des stocks d'urgence	-
129,5	100,0	-	SOINS ET ENTRETIEN - Entretien et développement des bases de données juridiques du HCR	-
110,0	70,0	150,0	- Assistance fournie à titre individuel aux réfugiés dans différents pays	150,0
(103,0) */	-	-		-
550,0	520,0	645,7	- Assistance juridique et protection dans différents pays	645,7
(36,2) */	-	-		-
399,0	325,0	453,5	- Assurance et inspection des biens	453,5
249,4	-	300,0	- Activités d'enregistrement	355,0
30,0	60,0	60,0	- Questions juridiques non liées aux réfugiés	60,0
511,3	-	828,2	- Projets par pays	-
(511,3) */	-	(828,2) */		-
214,0	160,0	180,0	RAPATRIEMENT LIBREMENT CONSENTI - Rapatriement à titre individuel de réfugiés à partir de différents pays	180,0
(203,1)				
74,2	300,0	340,0	- Rapatriement de réfugiés chiliens et autres réfugiés latino-américains	190,0
59,6 a/	274,4	20,0 b/	- Rapatriement de réfugiés cambodgiens à partir de différents pays	200,0
300,0	300,0	543,3	INSTALLATION SUR PLACE - Mise au point et diffusion de bases de données sur la protection	462,3
37,0	370,0	370,0	- Elaboration de l'étude "Situation des réfugiés dans le monde"	100,0
772,9	965,0	575,5	- Activités de formation	575,5
50,9	130,0	130,0	- Assistance aux réfugiés handicapés	130,0
1 219,6	500,0	1 140,0	- Campagne de sensibilisation aux problèmes des réfugiés	1 140,0
120,7	248,0	200,0	- Etudes d'évaluation	180,0
252,5	200,0	407,5	- Services consultatifs techniques aux bureaux extérieurs	200,0
233,4	200,0	407,0	- Formation à la planification orientée vers la population	332,0
-	-	82,0	- Activités des ONG	82,0
67,4	-	35,5	- Projets par pays	-
(67,4) */	-	(35,5) */		-
947,8	971,3	955,5	REINSTALLATION - Réinstallation à titre individuel de réfugiés à partir de différents pays	1 130,5
(947,8) */				
63,7	63,7	63,7	- Cours de langue aux réfugiés en cours de réinstallation	63,7

1994	1995		1996	
Montant engagé	Allocation approuvée par le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire pour 1994	Allocation révisée demandée	Source des fonds et type d'assistance	Allocation proposée/projection
1 682,7	-	4 324,9 <u>b/</u>	EXECUTION DES PROGRAMMES <u>d/</u>	2 487,3
516,3	-	3 379,4	APPUI ADMINISTRATIF <u>e/</u>	3 404,6
10 322,0	6 057,4	15 544,5	TOTAL (1)	13 028,7
PROGRAMMES SPECIAUX (2)				
22,4	270,0	-	PROJETS OPERATIONNELS	-
205,6	3 000,0	1 568,0	- Compte d'éducation	-
			- DAFI	1 568,0
8 572,9	13 000,0	10 000,0	AUTRES FONDS FIDUCIAIRES	10 000,0
(8 572,9) <u>*/</u>	-	-	- Aide alimentaire extrabudgétaire	-
-	-	1 000,0	- Préparation aux situations d'urgence	-
-	-	2 400,0	- Campagne de sensibilisation du public	2 350,0
3 569,0	-	-	- Collecte de fonds auprès du secteur privé	-
633,3	-	643,0	- Autres activités	300,0
780,0	-	800,0	ACTIVITES SPECIALES	800,0
4 989,5	-	-	- Matériel de sensibilisation du public	-
426,0	887,0	-	- Opération Rwanda/Burundi	-
-	-	170,0	- Rapatriement au Mozambique	-
-	-	80,0	- Assistance humanitaire en faveur de l'ex-Yougoslavie	-
1 539,6	9 678,6	11 606,2	- Programme en faveur des rapatriés au Cambodge	-
164,0	-	-	- Plan d'action global	-
			- Rapatriement en Afrique du Sud	-
208,7	-	896,1	EXECUTION DES PROGRAMMES <u>d/</u>	856,3
208,7	-	782,6	- Opération Rwanda/Burundi	-
208,7	-	782,6	- Corne de l'Afrique	856,2
			- Rapatriement en Afghanistan	856,2
358,3	-	917,8	APPUI ADMINISTRATIF <u>e/</u>	887,7
358,2	-	917,7	- Opération Rwanda/Burundi	-
358,2	-	917,8	- Corne de l'Afrique	887,7
			- Rapatriement en Afghanistan	887,7
14 030,2	26 835,6	33 481,8	TOTAL (2)	20 249,8
24 352,2	32 893,0	49 026,3	TOTAL GENERAL (1+2)	33 278,5

*/ Montants alloués/engagés pour certains pays inclus désormais dans les tableaux par pays/région pertinents.

a/ Engagement imputé sur l'allocation générale pour le rapatriement librement consenti.

b/ Montant alloué au titre de l'allocation générale pour le rapatriement librement consenti.

c/ Dont 2 millions de dollars prélevés sur le Fonds d'urgence.

d/ Voir tableaux VI.4, VI.6 et VI.8 de la Présentation générale des activités du HCR, Part. II.

e/ Voir tableaux VI.5, VI.7 et VI.9 de la Présentation générale des activités du HCR, Part. II.
